

à remplir obligatoirement

Hors équipage

Personne à prévenir en cas d'accident

Portable : _____

Justificatif de frais d'engagement

Désirez-vous un justificatif de frais d'engagement : oui non

Si oui, à quel nom et adresse :

Informations détaillées pour le paiement – Payment Mode details:

Chèque à libeller à l'ordre de – Cheque should be made payable to : **ASA de la LOIRE**

Virement au nom de – under name of : **ASA de la LOIRE**

Banque : Crédit Agricole Loire – Haute-Loire – Saint-Etienne

R.I.B : 14506 00042 72807447824 05

I.B.A.N : FR76 1450 6000 4272 8074 4782 405

B.I.C : AGRIFRPP845

2ème Rallye VMRS PAYS du GIER

Participation Etrangère Autorisée

04-avr-26

BULLETIN D'ENGAGEMENT

**Le présent bulletin doit être adressé au comité d'organisation
accompagné obligatoirement des droits d'engagement avant**

le Lundi 23 mars 2026 à 24h00

IMPORTANT !

DROITS D'ENGAGEMENT (art.3 du règlement particulier)

480 € avec la publicité facultative des organisateurs

960 € sans la publicité facultative des organisateurs

ASA de la LOIRE

B.P 172

42403 SAINT - CHAMOND Cédex

Tél portable 00 33 0/ 6 49.30.11.57

rallyepaysdugier@gmail.com